

[http://www.acgtp.fr/acgtp\\_1/spip.php?article1018](http://www.acgtp.fr/acgtp_1/spip.php?article1018)



# Informations aux adhérents

- Actualités - 2019 -



Date de mise en ligne : mercredi 16 janvier 2019

---

Copyright © ACGTP - Tous droits réservés

---

Suite à l'information diffusée lors de l'assemblée générale ainsi qu'à la suite de la réunion du conseil d'administration du 11 janvier 2019, il a été décidé de prendre une assurance hors fédération (vote à l'unanimité du bureau).

Ceci se traduira par un contrat d'adhésion à deux formules :

- Premièrement : un contrat d'adhésion à 25 euros assurance comprise
- Deuxièmement : une licence individuelle (FFCT) à laquelle s'ajoute une adhésion de 5€ dans ce cas. Ainsi le prix s'établit de la manière suivante : licence avec assurance petit braquet 55,50 (dont 39 € pour la fédération et 16,50 € pour l'assurance 16,50 €) + 5€ d'adhésion soit 60,50 €.

Nous conservons l'obligation de réaliser une visite médicale. Le contrat d'assurance est identique voire supérieur. En revanche, le prix est inférieur et le club est mieux assuré.

La signature des adhésions au club aura lieu les 27 janvier et 3 février au local.